

Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020

2020-10-01-Conseil municipal Soyans.docx



Adrien BERTRAND.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOULZ absent donne pouvoir à S.Viteau
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN
Christine LAGRANGE	Sébastien VITEAU, rédacteur du compte-rendu.
Pascale MATRAS	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du compte-rendu du précédent conseil
- 2-Demande d'autorisation d'extension de l'élevage volailles de chair EARL du Col de Lunel à Soyans
- 3-Dossier école : demande de subvention
- 4-Classe de découverte Saoû
- 5-Ingénierie voirie 2020
- 6-Compte-rendus des différentes commissions communales
- 7-Compte-rendus des différentes commissions extra-communales
- 8-Chemin rural
- 9-Questions diverses.

Mme la Maire demande la possibilité d'ajouter en point 7, le compte-rendu de la commission extra-communale sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable suite à la réunion à Saoû.

Demande acceptée par le conseil.

1-Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Mme la Maire demande de ne pas approuver car il est noté la somme des travaux pour les chemins. Il y aura un appel d'offres donc le montant ne doit pas apparaître.

La modification est faite sur place afin que le conseil puisse voter.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des voix.

2-Délibération sur la Demande d'autorisation d'extension de l'élevage volailles de chair EARL du Col de Lunel à Soyans

Le conseil doit se prononcer sur le dossier.

Lecture par Mme la Maire de la partie du dossier concernant les épandages des fumiers d'élevage, dont partie est épandue dans la zone de protection du captage Jaime à Soyans (captage servant à l'alimentation en eau potable). Lors de la création de la zone de protection du captage, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a donné son accord pour cette pratique en préconisant la surveillance de la qualité de l'eau potable distribuée.

Aussi, l'étude réalisée par un hydrogéologue en 2007/2008 montre « la vulnérabilité de la zone de protection du captage Jaime ». « Le système se caractérise par des circulations souterraines peu profondes qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle en surface et d'une capacité de filtration suffisante pour garantir l'absence de contamination bactérienne provenant du lessivage des sols ».

Les analyses effectuées par les agents de l'ARS nous montrent un taux de nitrates de 35 mg/l le 4/09/2020, le précédent était de 39.2 mg/l le 17/07/2020 et 41.3 mg/l en février 2020 pour une limite haute à 50mg/l. De plus, les prélèvements bactériologiques, à ces mêmes dates, ne sont pas négatifs alors que la norme exige des taux inférieurs ou égaux à 0. La Mairie travaille actuellement à la restauration de la qualité de l'eau potable et les épandages dans la zone de protection du captage posent de réelles interrogations.

Après de longs échanges sur le dossier en question, le conseil municipal vote contre le projet à l'unanimité.

3-Délibération sur la demande de subvention pour les travaux à l'école de Soyans

Les devis se montent à 3109.62 € ht. Menuiserie et plomberie école.

Artifex menuiserie 1295 € ht.
JMThermelec plomberie 1814.62 € ht.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

4-Classe de découverte Saoû

Le sujet est reporté.

5-Ingénierie voirie 2020

Le dossier est reporté faute d'informations suffisantes.

6-Compte-rendus des différentes commissions communales

Ecole : Il y a eu une réunion sur la possibilité des inscriptions à la cantine et à la garderie via internet, dossier à suivre.

Le poulailler : la Mairie proposait de créer une convention pour encadrer la gestion du projet de poulailler à l'école, aussi se posait le problème de l'assurance des personnes assurant la maintenance de cet équipement en dehors des plages scolaires. Le projet est finalement abandonné par les institutrices. Il est décidé que lors des prochains projets à l'école ils devront faire l'objet d'une discussion en amont avec la Mairie.

Discussion sur la gestion du personnel à l'école.

Concernant la nouvelle ATSEM, les retours sont positifs.

Projets/ Traverse de Talon : La commission s'est réunie à deux reprises, il y a eu des échanges avec les interlocuteurs concernés, (CAUE). Il est rappelé que le PLUI nomme le quartier Talon « Chef-lieu » ce qui souligne son importance géographique et conforte la commission sur le bien fondé du projet de réaménagement du quartier.

Le CAUE va se déplacer en novembre à Soyans pour rendre compte des pré-études réalisées par le passé. Il faudra aussi interroger les services du département ainsi que la CCVD. (Communauté de communes du Val de Drôme).

La commission étudie la possibilité d'un questionnaire à distribuer aux habitants concernant le quartier Talon afin de multiplier les avis pour mener à bien ce travail.

Chemins :

Alain Schoulz et Peter Verbruggen font un gros travail de recensement et d'état des lieux des différents chemins communaux, Peter fait passer un plan où sont notés tous les chemins. C'est un début mais nous aurons bientôt un état des lieux complet.

Communication :

Emmanuelle Folcher, Peter Verbruggen et Sébastien Viteau se sont réunis le 9/09/2020 en commission. La volonté est de remettre en route le site internet « soyans.info » conformément à la profession de foi. C'est un moyen d'échange avec les habitants de Soyans et des visiteurs du village.

Il est proposé de relayer les informations importantes via la secrétaire de Mairie et le conseil municipal, par exemple les arrêtés préfectoraux etc. Présenter le village à travers ses acteurs, agriculteurs, hébergeurs, commerçants, artisans. Lister les personnes chez qui on peut acheter local. Rédiger un calendrier simple où seront listés les évènements importants, (conseils, réunions, fêtes etc.). Des informations sur ce qui se passe dans les villages alentour. Un volet travaux pour tenir les habitants informés des interventions (voirie, école, réseau d'eau etc.).

Nous allons demander aux soyannaises et soyannais leur contribution en nous faisant passer des photos du village afin de nourrir le site d'images diverses.

Il va être créée une adresse courriel dédiée au site.

Le travail a commencé, la page « état civil » a été mise à jour, celle des démarches administratives aussi.

Agriculture et environnement

La commission agriculture et environnement s'est penchée sur les soucis de qualité de l'eau au captage Jaime. Le sujet rejoint donc les travaux de la commission « eau ».

7-Compte-rendus des différentes commissions extra-communales

Eau et interconnexion. (Délibération).

Une réunion était organisée en Mairie de Saoû avec D.Serre (département) concernant l'éventuelle interconnexion des réseaux d'eau de différentes communes environnantes : Saoû, Soyans, La Répara-Auriples, Chabrillan, Autichamp, Divajeu, La Roche sur Grâne. Le but du projet est la sécurisation de la ressource en eau potable. Lors de cette réunion il a été proposé de faire réaliser une étude sur l'état actuel des différents réseaux d'eau, les besoins de chaque commune et les ressources. Cette étude est financée à hauteur de 70%, le solde étant réparti entre chaque commune (sauf Saoû où le réseau est neuf et bien identifié) au prorata du nombre d'habitants.

Pour Soyans le montant à payer sera de 3494 €.

Le conseil vote pour avec 9 voix et 2 abstentions.

Syndicat mixte Roubion-Jabron. (SMBRJ).

Au sujet de l'ambroisie dans les cours d'eau et les rives, ce sont les propriétaires qui doivent les couper.

8-Chemin rural au Combet

Demande écrite de l'indivision au Combet pour le rachat partiel du chemin rural de Combet. Mme la maire indique qu'une réponse leur sera faite par courrier, en précisant la complexité du sujet qui n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

9-Questions diverses.

Location de la salle des fêtes. « Dam's Dance » demande la possibilité de louer la salle plusieurs fois dans l'année de façon régulière pour des cours particuliers (5 personnes par séance). Mme la maire se renseigne auprès de la préfecture avant de s'engager. (COVID-19).

Commission locale d'évaluation des charges transférées. CLECT.

Il faut un délégué par commune. Anaïs Fraud se propose. Le conseil valide.

Schéma directeur mobilité CCVD et 3CPS.

Une réunion est organisée en mairie de Soyans le 8/10/2020. Seront présent pour Soyans, Mme la Maire et S.Viteau.

Projet d'arrêté préfectoral.

Un projet d'arrêté nous a été envoyé en Mairie concernant la protection des ripisylves. Zones boisées en bordure des cours d'eau. Cet arrêté protègerait ces zones en limitant les activités humaines au strict minimum. Le conseil décide d'en avertir les propriétaires concernés. L'avis sera donné lors du prochain conseil municipal.

Prochain conseil municipal le 5/11/2020.

Fin du conseil à 23h